

# **La charte médicale de Cantepau**

## **Accueil inconditionnel**

Le centre médical pratique une médecine de premier recours : il est ouvert à toutes et tous, quels que soient la situation sociale, la couleur de peau, la langue, le genre, l'âge, la ou les maladies, la ou les demandes...

C'est l'accueil inconditionnel ou accueil à seuil zéro : personne n'est rejeté ; tout le monde peut entrer dans nos cabinets et exprimer sa demande, qui doit être entendue sans jugement et avec empathie.

L'accueil inconditionnel signifie aussi qu'on doit soigner toute personne qui se présente et s'inquiéter seulement ensuite de la manière dont on pourra (ou non) être rémunéré. Les personnes vivant à la rue, les étrangers, ceux qui ne parlent pas français, les personnes handicapées (quel que soit le handicap), les personnes qui demandent de l'aide pour leur toxicomanie ou pour toute autre raison : tous doivent être accueillis.

## **Indépendance de pensée et liberté d'action**

La médecine ne doit être guidée que par l'objectif de donner les meilleurs soins possibles aux patients. Les meilleurs soins, c'est-à-dire ceux qui leur font le plus de bien.

Les influences extérieures, notamment celles des puissances d'argent et des puissances idéologiques, doivent être laissées à la porte. Ce qui implique de refuser la visite des représentants de commerce des firmes pharmaceutiques (« délégués médicaux »).

Cela oblige aussi à un réel effort de formation continue et d'amélioration des compétences. Nos choix thérapeutiques sont guidés par la lecture de documents provenant de sources indépendantes et fiables, comme la rédaction Prescrire.

## **Respect des patients**

Les patients doivent être considérés comme des personnes adultes, responsables de leur propre santé. Ils viennent consulter les soignants – c'est-à-dire demander leur avis – et non pas prendre des ordres auprès d'eux. Ils peuvent décider de suivre ou non les avis reçus, en totalité ou en partie. C'est leur droit le plus absolu, et personne ne peut le leur reprocher.

Ce respect permet la sincérité : les patients savent qu'ils peuvent exprimer leur désaccord sans crainte d'être mal accueillis.

## **À la recherche de l'égalité**

Nous pratiquons le tiers payant chaque fois que possible, quelle que soit la couverture maladie des patients. Le but est de traiter de la même manière tous les patients.

## **Des règles faciles à suivre**

Ces règles de conduite ne compliquent pas vraiment le travail quotidien. Il n'est pas vrai que les patients pauvres « posent problèmes ». Le tiers payant généralisé n'est pas difficile à mettre en œuvre, et n'induit ni dépenses inconsidérées ni exigences anormales des patients.

En revanche, respecter les patients permet aux soignants d'en être plus proche, de mieux les rencontrer et, pensons-nous, de mieux les servir.